



VILLE D'AUCHY-LES-MINES
Département du Pas-de-Calais – 62138

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°292/2025
RÈGLEMENTANT LA PARADE DE NOËL DU VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2025

Monsieur le Maire de la commune d'Auchy-les-Mines

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2213-1, L2213-2 et L2213-6,

Vu le Code de la Route, notamment les articles R411-5, R411-7, R411-10, R411-30,

Vu l'arrêté municipal du 19 juin 1973 portant réglementation sur la circulation et le stationnement à l'intérieur de la Commune,

Considérant qu'à l'occasion des festivités de décembre et des fêtes de Noël.

Une parade de Noël aura lieu le vendredi 19 Décembre 2025 organisé par le Service Jeunesse. Rassemblement Place du 1^{er} Mai à partir de 17h30.

Considérant que, pour des raisons de sécurité, il y a lieu de réglementer temporairement le stationnement et la circulation routière.

ARRETE

Article 1 – A l'occasion des fêtes de Noël, une parade aura lieu le vendredi 19 décembre 2025 au départ de la place du 1^{er} Mai avec parade et défilé.

Lors du rassemblement l'arrêt et le stationnement de tout véhicule sera strictement interdit autour de la place du 1^{er} Mai de 17h00 à 20h00.

Le temps du passage du cortège la circulation sera temporairement interrompu.

La parade démarrera place du 1^{er} Mai à 17h30 et empruntera les rues suivantes en voie de circulation :

- **Rue de Béthune**
- **Rue d'Amiens**
- **Rue de Maubeuge**
- **Rue de Douai jusqu'au Complexe Sportif**

Article 2 – Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie conformément à la réglementation en vigueur.

- Article 3** –
- Le Commissaire Divisionnaire ALOE du Commissariat de Béthune,
 - Le Brigadier-Chef DEGROOTE du Commissariat d'AUCHY les MINES,
 - La Police Municipale d'AUCHY les MINES,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- La Lieutenant 1^{ère} Classe Frédérique HILDEBRANDT du CIS Haisnes/Vermelles,
- Monsieur le Directeur du SMUR URGENCES de l'hôpital de Béthune,
- Le Syndicat Mixte des Transport Artois-Gohelle à Lens,
- TADAO
- La Directrice Générale des Services d'AUCHY les MINES,

Fait à AUCHY les MINES, le 24 octobre 2025,



**Monsieur le Maire,
Jean-Michel LEGRAND.**

[Signature]